



Journal
d'information
de la Commune

Septembre 2024



Saint
Léonard

Liaison

★★ Aides et subventions communales d'un coup d'œil

TRANSPORT

Pour les enfants en scolarité obligatoire :

Prise en charge de l'abonnement de parcours entre Saint-Léonard et le lieu de l'établissement scolaire.

Pour les enfants en apprentissage ou en formation dans une école du secondaire II général :

Prise en charge de 50% de l'abonnement de parcours entre Saint-Léonard et le lieu de l'établissement scolaire.

Élèves du secondaire II en immersion :

Prise en charge par la Commune du transport aller-retour journalier le meilleur marché. Si l'enfant reste sur place la semaine, la différence avec les coûts effectifs de transport fait office de compensation de pension.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Pour les enfants scolarisés au cycle d'orientation (ou en 1^{ère} année du Collège sans avoir fait la 3^{ème} année du CO) :

CHF 100.- pour l'achat du matériel scolaire à retirer au guichet communal.

CONSERVATOIRE CANTONAL

Par enfant jusqu'à 18 ans révolus :

Déduction forfaitaire de CHF 50.- sur la facture annuelle.

ÉCOLE DE JAZZ DE MUSIQUE ACTUELLE DU VALAIS (EJMA-VALAIS)

Par enfant jusqu'à 18 ans révolus :

Déduction forfaitaire de CHF 50.- sur la facture annuelle.

MAGIC PASS

Par enfant entre 6 et 15 ans :

Participation communale de CHF 100.-

Participation de TéléVercorin SA de CHF 69.-.

(Action valable jusqu'au 30 juin qui précède la saison de ski suivante.)

JOURNÉES DE SKI À L'ÉCOLE

Prise en charge du transport, des abonnements et du matériel de ski ainsi que du coût des moniteurs de l'Ecole Suisse de Ski de Vercorin lors de ces journées.

ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Subvention communale de 10%, au maximum CHF 300.- du coût d'acquisition.

CARTE JOURNALIÈRE DÉGRIFFÉE COMMUNE DES CFF

Prix préférentiel sur les cartes journalières CFF.

ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE D'UN BÂTIMENT (CECB+)

Subvention communale de 50%, au maximum CHF 500.- des frais d'étude non pris en charge par le canton.

CONSULTATION PARENTS-ENFANTS

Les infirmières petite enfance du CMS de la région de Sierre soutiennent les parents en proposant un certain nombre de prestations gratuites pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école obligatoire.

SOINS DENTAIRES

Par enfant, jusqu'au 31 décembre de ses 16 ans :

Prise en charge de 50% de la facture d'un médecin-dentiste reconnu par l'Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse.

SACS POUBELLE

30 sacs poubelle offerts l'année de la naissance d'un enfant, de 13 à 24 mois et de 25 à 36 mois au moment de la demande.

À retirer au guichet du contrôle des habitants.

30 sacs poubelle par année offerts aux adultes souffrant d'incontinence.

À retirer au guichet du contrôle des habitants sur présentation d'une attestation médicale ou d'une attestation du CMS.

IMPÔT COMMUNAL

Déduction de CHF 100.- par enfant de 0 à 17 ans sur le bordereau d'impôt communal.

CIMETIÈRE

Prise en charge des frais d'inhumation ou de crémation.

SALLES COMMUNALES (COLLÈGE ET CIBLE)

Prix de location préférentiel pour les domiciliés / gratuit pour les sociétés locales.



Plus d'informations sur les aides et subventions sur notre site internet.

★★ Ça bouge à St-Léo

Amicale des Fanfares du Centre

26 et 27 avril 2024 →

Le vendredi soir, le souper-spectacle « Dans les yeux d'Octavie » a affiché complet et nous a offert un moment musical et de partages. Ce spectacle a été écrit et réalisé par René Constantin, avec la production de la société de musique « La Léonardine » et la « Clé des Chants ». Le samedi, nous avons pu assister au défilé des différentes fanfares jusque sous la tente du Collège, où des prestations de fanfares ont animé la soirée avant le bal des Magic Men.

Merci aux organisateurs et au nombreux public!



Sortie des Bourgeois 28 juillet 2024 →

Sous un soleil radieux, plus de 120 Bourgeoises et Bourgeois de Saint-Léonard se sont retrouvés à Tracuit pour leur traditionnelle sortie. Certains sont venus à pieds, d'autres en voiture, mais tous avaient le sourire pour cette journée qui a lieu chaque 2 ans.



90^{ème} anniversaire du chœur mixte La Léonardine en 2024 →

Depuis le début de l'année, le chœur « La Léonardine » fête ses 90 ans. Après un concert d'ouverture avec le chœur de dames La Romaine en février, la chorale vous donne rendez-vous du 17 au 20 octobre pour son feu d'artifice vocal. Son année anniversaire se terminera par une chantée de Noël avec la fanfare. Tous les détails des festivités d'octobre sur leur site internet choeurlaleonardine.ch.



« Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué
à la réussite de ces festivités. »

★★ Agenda

ÉLECTION COMMUNALE	13 octobre 2024
FERMETURE LAC SOUTERRAIN	3 novembre 2024
FÊTE PATRONALE, FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE	10 novembre 2024
ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS	15 novembre 2024
SAINTE-BARBE (pour les Bourgeois)	1 ^{er} décembre 2024
ASSEMBLÉE PRIMAIRE	16 décembre 2024

Unis 58

Soirée cocktails avec Agueda (complet)	23 septembre 2024
Balade historique avec Barthélémy (complet)	26 septembre 2024
La colorimétrie avec Cathy (complet)	16 octobre 2024
Cybersécurité avec Fred	21 novembre 2024

Vous pouvez vous inscrire par e-mail à unis58@st-leonard.ch pour les activités qui vous intéressent. Retrouvez tous les détails des événements sur notre site internet.

Repas communautaires (ouverts à tous âges)

17 septembre 2024 à midi	(salle sous le home)
15 octobre 2024 à midi	(salle sous le home)
3 décembre 2024 à midi	(salle sous le home)

Inscriptions par téléphone auprès de Mme Marie-Renée Clivaz au 079 533 90 93; par e-mail à l'adresse.droduit@yahoo.fr; par écrit à la chapelle d'Uvrier et à l'église de Saint-Léonard.

Nos réseaux sociaux sont là pour vous informer, mais également pour partager vos événements !

N'hésitez pas à nous identifier sur Facebook ou sur Instagram avec [@saintleonard.ch](https://www.instagram.com/saintleonard.ch). Notre équipe de communication partagera avec plaisir vos publications.



PROGRAMME DES ACTIVITÉS 58

Nous vous proposons de partager votre passion avec les habitants de Saint-Léonard. Nous souhaitons que les gens se rencontrent et vivent des moments de découvertes autour d'activités culturelles ou sportives.

VOTRE PARTICIPATION EST INDISPENSABLE!
Tous les citoyens peuvent proposer une activité et / ou y participer. Notre commission sociale validera vos propositions selon leurs faisabilités en tenant compte des activités déjà planifiées.

PROPOSER UNE ACTIVITÉ → 

Unis 58
PARTAGE DE CONNAISSANCES SAINT-LÉONARD

Projet initié par la commune de Saint-Léonard  Saint Léonard

Administration communale

Rue Centrale 22
027 205 76 00
administration@st-leonard.ch
st-leonard.ch

Ouverture bureaux communaux

lundi-vendredi : 10h-12h ou sur rendez-vous
lundi après-midi : 14h-17h

Horaire bureaux de vote

dimanche : 9h30-10h30

PRVC

Police Régionale des Villes du Centre
027 327 6 117
Urgences : 117

Secrétaire communal

Florian Gillioz
027 205 76 00
administration@st-leonard.ch

Travaux publics

Morard Jean-Marc
079 221 02 10
tp@st-leonard.ch

Responsable des bâtiments

Giudice Nicolas
079 693 38 06
concierge@st-leonard.ch

Centre scolaire de St-Léonard

027 203 46 00

Cycles d'orientation régionaux de Sion

Saint-Guérin : 027 324 13 32
Collines : 027 322 10 83

Crèche/UAPE « La Fontaine »

027 563 66 60

APEA de Sierre

027 607 51 40
apea-sierre@admin.vs.ch

Déchetterie Enevi, à Uvrier

Lundi : fermé
Mardi – vendredi : 8h-11h45 et 13h15-17h45
Samedi : 8h-11h45 et 13h15-16h45
Veilles de fêtes : fermeture 1 heure plus tôt

